



- QUESTION ECRITE** (art. 35 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
  - dépôt
  - développement
- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
  - dépôt
  - développement
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 18 septembre 2023

"Titre" : Dynamisons notre Demècre à Montà !

Texte de l'intervention :

Depuis 1932 les Montheysans se plaisent à venir sur la place centrale pour se rencontrer et consommer les produits du marché. Depuis que la route cantonale n'est plus fermée le mercredi, jour du marché, notre place centrale ne peut plus accueillir autant de stands commerçants qu'auparavant. L'espace devient également moins convivial, puisque éclaté. Dans ce contexte, comment repenser le marché du mercredi utilisant les espaces autour de la place centrale de façon optimale et, surtout, créer une attractivité pour motiver le plus grand nombre possible de commerçants à venir poser leurs stands le Demècre à Montà.

Nom prénom : K. Bressan / C. Coppex / D. Martorana

Représentant le parti / groupe : Le Centre

Date : 18 septembre 2023

➔ A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général